



Cher-e Collègue,

Le Conseil d'Administration de votre Comité a retenu cette année, pour la sortie annuelle des enfants âgés de 8 à 16 ans, le parc BELLEWAERDE à Ypres (Belgique). Le menu choisi sera servi à table en deux services. Je ne doute pas un seul instant que les enfants passeront d'agréables moments dans ce parc.

Au nom du Conseil d'Administration, je vous prie de croire, Cher-e Collègue, à l'assurance de mes sentiments sociaux les meilleurs.

Le Président,



Riad BOUCETTA

Pour la 40ème année consécutive, le Conseil d'Administration de votre Comité des Œuvres Sociales est heureux de convier les enfants du personnel (**nés entre le 1^{er} Juillet 2007 et le 30 Juin 2018**) à participer à une exceptionnelle journée récréative

TRANSPORT

Par autocar
Grand Tourisme
Vidéo-toilettes

ATTENTION :
Départ des bus à
la Citadelle
(A confirmer)

ENCADREMENT

UN ADULTE par groupe composé de 9 enfants maximum (4 petits + 5 grands en « quartier libre » sur avis des parents)
L'encadrement est assuré en priorité par des agents volontaires et bénévoles et des Administrateurs.

Les inscriptions pour l'encadrement seront reçues dès parution de la présente information (formulaire à retirer au Bureau du C.O.S.)

Attention : Nous rappelons que les volontaires pour l'encadrement ne peuvent exiger l'affectation de leur enfant dans leur propre groupe. Cette sortie collective fait abstraction de toute contingence familiale, sauf cas particulier (handicap, problèmes de santé) sur présentation d'un certificat médical.

PARTICIPATION

7 Euros
à l'inscription
(non remboursables)
Le prix de revient par
enfant est de 55.10 €

**MERCI DE JOINDRE UNE
AUTORISATION DE
SORTIE DE TERRITOIRE
AINSI QUE LA
PHOTOCOPIE DE LA
PIECE D'IDENTITE DE
L'ENFANT**

IMPORTANT : si votre enfant souhaite se trouver dans le même **GRUPE QU'UN FRERE, SŒUR OU CAMARADE**, vous voudrez bien **GRUPEZ LES BULLETINS D'INSCRIPTIONS** et signaler cette particularité à la rubrique « observations » au moment du dépôt des inscriptions.

Si vous souhaitez prendre en charge un groupe d'enfants, des formulaires sont à votre disposition au Bureau du C.O.S. Vous serez avisée-e-s de la prise en compte de votre candidature par un mail signalant la date et le lieu de la réunion de travail et d'informations.



LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES JUSQU'AU MERCREDI 15 MAI 2024 (DERNIER DELAI)

L'ensemble du programme de la journée, les consignes générales, les horaires vous seront communiqués par courrier lors de l'inscription ou par mail. Il vous est vivement conseillé d'en prendre connaissance.

**Vous trouverez ci-joint-s, le ou les bulletins d'inscription
Bien vouloir REDIGER OBLIGATOIREMENT UN BULLETIN PAR ENFANT**